

Province de Québec
Municipalité de Val-Racine
Mardi, le 2 décembre 2025

Le conseil de la municipalité de Val-Racine siège en séance régulière, ce 2 décembre 2025 à 19 h 00, au 2991, chemin St-Léon et sont présents son honneur le Maire M. Éric Morency et les conseillers suivants : Mme Karrie Parent, Mme Geneviève Beaulieu, M. Serge Delongchamp, Mme Véronique Morin, Mme Nancy Goyette et M. Sylvain Bergeron.

Assiste également à la séance, Mme Chantal Grégoire, directrice générale et greffière-trésorière.

2025-380

ORDRE DU JOUR

Il est proposé **Mme Geneviève Beaulieu**
Appuyé par **Mme Karrie Parent**
Et résolu unanimement,

Que l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "varia" ouverte.

2025-381

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par **Mme Nancy Goyette**
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Et résolu unanimement,

D'adopter le procès-verbal du 11 novembre 2025.

Adoption

2025-382

PÉRIODE D'INFORMATION (15 MIN.)

Aucun public.

2025-383

CORRESPONDANCES

La directrice générale dépose la correspondance en date du 2 décembre 2025.

2025-384

DIVERSES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

Attendu que nous avons reçu des demandes d'aide financière :

-Club de Motoneige Lac-Mégantic
-Place aux jeunes

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **Mme Nancy Goyette**
Et résolu unanimement,

Que ces nouvelles demandes soient étudiées lors de la préparation du budget 2026.

Adoptée

2025-385

LISTE DES COMPTES DU 2 DÉCEMBRE 2025

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**
Appuyé par **Mme Véronique Morin**
Et résolu unanimement,

D'adopter la liste de comptes totalisant 66 493,11 \$ en référence aux chèques no 202500559 à 202500599 et d'autoriser la directrice générale/greffière-trésorière à effectuer le paiement des comptes identifiés sur la liste datée du 2 décembre 2025.

Adoptée

2025-386

AIDE FINANCIÈRE POUR LES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ EN PRÉVENTION INCENDIE, TRANSPORT COLLECTIF, FINISSANTS DU SECONDAIRE, COUCHES LAVABLES, STATION DE LAVAGE DE BATEAU, PRODUITS MENSTRUELS DURABLES ET ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES POUR 2026

Équipements de sécurité en prévention incendie pour tous les propriétaires de résidences, chalets et commerces

Attendu que l'aide financière accordée pour l'achat d'appareils afin de prévenir les incendies a incité plusieurs personnes à se munir d'appareils de prévention incendie :

- DéTECTEUR de fumée pour le bâtiment principal: 10 \$/chaque, maximum;
- DéTECTEUR de monoxyde de carbone pour chaque système de chauffage : 20 \$/chaque maximum);
- DéTECTEUR de gaz propane pour le système de chauffage et cuisinière :20 \$/chaque maximum);
- Extincteur de 5 lbs minimum par bâtiment principal et pour le garage : 30 \$/chaque maximum (achat d'extincteur et/ou remplissage).

Transport collectif ou autres transports alternatifs dans la MRC du Granit pour les résidents

Attendu que nous voulons inciter nos contribuables à utiliser le service de transport collectif offert sur le territoire de la municipalité;

Attendu qu'une aide financière sera accordée en remboursant à 50 % les frais de service sur présentation d'un rapport d'utilisation produit par le service de Transport Collectif du Granit et en complétant le formulaire « Transport collectif - Frais d'utilisation » et que deux remboursements seront faits dans l'année en juillet et en décembre.

Finissants du secondaire pour les résidents

Attendu que la municipalité veut accorder un montant 100 \$ afin d'encourager la persévérance scolaire et de contrer le décrochage scolaire pour tous les finissants du secondaire résidents de la municipalité avec une preuve de diplôme.

Couches lavables pour les résidents

De verser un montant maximum de 100 \$ par famille sur présentation de facture.

Station de lavage pour bateau pour les contribuables

De rembourser nos contribuables pour le nettoyage de leur embarcation motorisée:

- 50 % des frais de nettoyage jusqu'à un maximum de 100 \$ par embarcation sous présentation de factures.

Produits menstruels durables pour les résidentes

De verser un montant maximum de 50 \$ par femme pour des produits menstruels durables.

Activités sportives ou culturelles municipales et hors municipalité pour les résidents

De rembourser les frais d'inscription pour des activités sportives ou culturelles municipales et hors municipalité sur présentation de facture jusqu'à concurrence de 200 \$ par enfant de moins de 18 ans et les aînés de 50 ans et plus.

Analyse de Radon

De rembourser 25 \$ pour le test et les frais d'analyse.

La municipalité souhaite recevoir les résultats de l'analyse afin de dresser un portrait de la situation sur le territoire.

Analyse d'eau (puits)

De rembourser 50 \$ pour le test et les frais d'analyse.

La municipalité souhaite recevoir les résultats de l'analyse afin de dresser un portrait de la situation sur le territoire.

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Et résolu unanimement

Que toutes ces aides financières seront payées sur présentation de pièces justificatives datées entre le 1er janvier et 31 décembre 2026.

Et que les aides financières seront versées jusqu'à concurrence des montants prévus au budget 2026.

Qu'une annonce soit publiée dans le Mini-Val afin de promouvoir ces aides financières.

Adoptée

2025-387

VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS ET SERVICE PROFESSIONNEL-RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

Il est proposé par **Mme Nancy Goyette**
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**
Et résolu unanimement,

De donner le mandat à Raymond Chabot Grant Thornton pour produire les états financiers 2025 et des services professionnels.

Adoptée

2025-388

FIRME D'AVOCATS – SERVICES PROFESSIONNELS 2026

Attendu que la Municipalité de Val-Racine a reçu une offre de services professionnels pour 2026;

Il est proposé **Mme Nancy Goyette**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

De donner le contrat au Cabinet Cain Lamarre pour :

- Banque d'heures et service de consultation et d'autoriser la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2026.
- De mandater le cabinet Cain Lamarre de procéder au recouvrement de créances municipales.
- De mandater le cabinet Cain Lamarre de représenter la Municipalité à la Cour municipale pour l'ensemble de ses dossiers.

Adoptée

2025-389

DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DE DONS EN 2025 - ÉLUS ET EMPLOYÉS

La directrice générale confirme que les élus et les employés municipaux n'ont déclaré aucun don pour 2025.

2025-390

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2026

Attendu que l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune et que la greffière-trésorière doit donner un avis public de son contenu

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**
Et résolu unanimement,

| | |
|------------|---------------------------|
| 13 janvier | 7 juillet |
| 3 février | 11 août |
| 3 mars | 1 ^{er} septembre |
| 7 avril | 6 octobre |
| 5 mai | 3 novembre |
| 2 juin | 1 ^{er} décembre |

Que le calendrier ci-dessus soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026, qui se tiendront aux dates citées ci-dessus et qui débuteront à 19 h 00.

Adoptée

2025-391

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LE TEMPS DES FÊTES

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**
Appuyé par **Mme Véronique Morin**
Et résolu unanimement,

De fermer le bureau municipal du 19 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclusivement.

Adoptée

2025-392

FQM - FORMATIONS OBLIGATOIRES POUR LES ÉLUS

Attendu que deux formations sont obligatoires pour les élus et plusieurs façons (en présentiel une ou deux municipalités ou en ligne individuellement) sont offertes afin de suivre celles-ci avec la FQM :

-Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu
-Éthique et déontologie

Il est proposé par **Mme Karrie Parent**
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Et résolu unanimement,

D'inscrire les membres du conseil municipal de Val-Racine à la formation du 31 janvier 2026 en présentiel, l'inscription de la DG est sans frais et ses heures seront payées en plus des heures régulières. La formation sur l'Éthique sera en ligne et chacun devra s'inscrire avec le lien envoyé avec les consignes d'inscriptions.

Adoptée

2025-393

IMPLANTATION DE L'APPLICATION AURORA (PAIE)

Il est proposé par **Mme Karrie Parent**
Appuyé par **Mme Véronique Morin**
Et résolu unanimement,

D'autoriser 25 heures additionnelles en salaire administration pour implantation de l'application Aurora (paie).

Adoptée

2025-394

VOIRIE : TECQ – CHEMIN DE LA FORÊT-ENCHANTÉE – (FINANCEMENT)

Le maire informe les élus des taux de financement obtenus pour la municipalité pour l'emprunt de 520 400 \$ pour ce projet :

| | | |
|-------|------------|--------|
| -2026 | 111 000 \$ | 2,65 % |
| -2027 | 114 900 \$ | 2,95 % |
| -2028 | 119 000 \$ | 3,15 % |
| -2029 | 7 000 \$ | 3,30 % |
| -2030 | 167 800 \$ | 3,45 % |

2025-395

VOIRIE CAMION DE DÉNEIGEMENT – RÉPARATION DES ÉQUIPEMENTS (CONVOYEUR, ETC.) ET DU CAMION (SYSTÈME D'AIR)

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Et résolu unanimement,

De faire les réparations nécessaires au fonctionnement du camion de déneigement et de ses équipements en commandant les pièces chez Robitaille ainsi qu'accepter la réparation chez Traction du système d'air.

Adoptée

2025-396

SITE DE CONTENEUR – DÉNEIGEMENT 2025-2026

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Et résolu unanimement,

De payer un montant total de 800 \$ pour le contrat de déneigement du site des conteneurs à André Robert et ce, uniquement pour l'hiver 2025-2026. La présente résolution remplace la résolution no 2025-322.

Adoptée

2025-397

DEMANDE DE DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DOYON PAR M. SERGE ROBERT

Attendu que M. Robert a déposé une demande de déneigement pour le chemin Doyon :

Il est proposé par **Mme Nancy Goyette**
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**
Et résolu unanimement,

De répondre négativement pour l'hiver 2025-2026 puisqu'il faut suivre ce qui est établi par notre règlement no 315 et que ce dossier sera à l'étude au début d'année 2026 pour l'ensemble des chemins municipaux non-déneigés par la municipalité.

Adoptée

2025-398

VOIRIE – POSTE DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR-JOURNALIER 2025-2026

Il est proposé **Mme Geneviève Beaulieu**
Appuyé par **Mme Nancy Goyette**
Et résolu unanimement,

D'engager M. Alain Gosselin comme opérateur, journalier et que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le contrat 3 décembre 2025 au 30 avril 2026 selon les conditions négociées.

Adoptée

MRC -PROJET CIRCONFLEXE – PHASE 2 (ACHAT DE
MATÉRIELS EN LIBRE-SERVICE)

ENGAGEMENT CONCERNANT LE PROJET RÉGIONAL
CIRCONFLEXE PHASE 2

Considérant que le programme circonflexe – Prêt-pour-bouger s'adresse aux organisations qui souhaitent rendre le sport, le loisir et le plein air plus accessible à l'ensemble de la population ;

Considérant que le programme vise à encourager la pratique régulière d'activités en soutenant la mise en place d'un réseau de points de service offrant le prêt d'équipements gratuit ;

Considérant qu'un appel à projets permettant une possibilité maximale de 75 000 \$ est en cours jusqu'au 19 janvier 2026 à midi ;

Considérant qu'une première phase de développement a été effectuée par la MRC du Granit et vise à bonifier et à compléter le réseau estrien de points de service ;

Considérant que le comité consultatif de loisir recommande que la MRC du Granit dépose un projet d'achat de matériel de loisir et de sport au volet régional du programme circonflexe qui bénéficiera à la population de la MRC du Granit et d'ailleurs ;

Considérant que cet engagement n'empêche aucunement la Municipalité de déposer un projet de sa propre initiative ;

Il est proposé par **Mme Karrie Parent**
Appuyé par **Mme Nancy Goyette**
Et résolu unanimement,

Que le conseil municipal de Val-Racine est en faveur et appuie le dépôt de la MRC du Granit pour un tel projet dans l'appel de projets en cours du programme circonflexe – Prêt-pour-bouger ;

Que ce document constitue une résolution d'engagement envers cette démarche régionale ;

Que, si le projet est accepté, la Municipalité s'engage à rendre accessible le matériel acheté par ses infrastructures ou ses services afin d'en faire bénéficier la population de la MRC du Granit ainsi que d'ailleurs.

Adoptée

2025-400

LES DYNAMIQUES – VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE 2025

Attendu que le Comité Les Dynamiques ont présenté leur rapport d'activités réalisées en 2025;

Il est proposé **Mme Geneviève Beaulieu**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

De verser l'aide financière au comité Les Dynamiques au montant de 2 000 \$ pour l'année financière 2025.

Adoptée

2025-401

BONS COUPS

-La soirée dansante du 29 novembre organisée par la Dynamiques
-L'installation du sapin extérieur comme décoration aussi fait par le comité Les Dynamiques
-4 femmes comme élues au sein du conseil

2025-402

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

2025-403

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Geneviève Beaulieu propose la fermeture de la séance, il est 20h35.

Éric Morency
Maire

Chantal Grégoire
Directrice générale
et greffière-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2025-385, 2025-386, 2025-387, 2025-388, 2025-392, 2025-393, 2025-395, 2025-396, 2025-398 et 2025-400
